



Assemblée générale du samedi 19 décembre 2020 de 09h30 à 13h00 en vidéoconférence

1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires

Les dispositions de l'article PA 34 sont d'application : il est rappelé aux parlementaires qu'ils doivent présenter leur licence et carte d'identité. En application de l'article PA 33, le contrôle sera clôturé au plus tard trente minutes après l'heure fixée pour le début de l'assemblée.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 15 juin 2020 ([document 1](#))

3. Présentation du Budget de l'année civile 2021 ([document 2](#))

Le budget de l'AWBB a été approuvé par le conseil d'administration lors de la séance du 27 octobre 2020

4. Rapport de la Commission Financière (document 3)

5. Approbation des modifications au TTA ([document 4](#))

5.1. Indemnité kilométrique pour les arbitres

5.2. Indemnité kilométrique pour les membres des organes fédéraux

6. Approbation du budget de l'année civile 2021

7. Proposition de la neutralisation de la licence collective pour la saison 2020-2021 ([document 5](#))

8. Approbation des interprétations données par la Commission Législative

9. Admission, démission et radiation des clubs et membres ([document 6](#))

10. Interpellations et motion de confiance

11. Elections ([document 7](#))

12. Mise à jour des statuts

12.1 Etats des lieux sur la réforme du règlement des indemnités de formation

13. Dispositions en matière juridique ([document 8](#))

14. Approbation des conventions et nominations faites par le Conseil d'Administration

14.1. Nominations des membres des organes judiciaires de Basketball Belgium ([document 9](#))

15. Vœux constructifs des groupements parlementaires pour la promotion de la gestion de l'AWBB (PA47)

16. AWBB 2021-2024

16.1. Rapport du volet 2020 du plan-programme 2017-2020

16.2 Présentation du volet 2021 du plan-programme 2021-2024

17. Nouvelles de BASKETBALL BELGIUM

18. Divers

Afin de permettre au conseil d'administration de pouvoir donner une réponse satisfaisante aux questions posées, il est demandé aux membres effectifs de l'assemblée générale qui désirent soulever un point divers de bien vouloir le communiquer au secrétariat général pour **le 14 décembre 2020**.

Pour le conseil d'administration,

Jean-Pierre Delchef
Président

Bernard Scherpereel
Secrétaire - général